

La coop santé d'Aylmer a besoin d'argent

Zoom Signets Partager Imprimer Écouter Traduire

La Coopérative santé d'Aylmer exigera des frais annuels de 100 \$ par membre car ses revenus actuels ne suffisent plus.

Le président du conseil d'administration de la coopérative, Louis Simard, a annoncé hier que les membres devront payer des frais annuels à partir de 2010. Créée il y a six ans pour freiner l'exode des médecins d'Aylmer, la coopérative de santé regroupe 9500 sociétaires qui payaient une part sociale de 50 \$ pour devenir membres. La coopérative a acheté une ancienne clinique médicale située à quelques mètres de l'église Saint-Paul et elle a réussi à embaucher neuf médecins. « Il n'y avait plus que deux médecins à Aylmer, pour une population de quelque 40 000 personnes et nous risquions de les perdre eux aussi. Nous n'avions qu'une seule infirmière et maintenant nous en avons trois et nous avons aussi remplacé certaines pièces d'équipement », a expliqué M. Simard.

Agrandir ou déménager

Mais la coopérative de santé est maintenant à l'étroit dans ses locaux. Ses dirigeants songent donc à vendre l'édifice pour louer des locaux ailleurs ou à agrandir et rénover le bâtiment afin qu'il réponde aux normes modernes. Selon le Dr Alain Millette, directeur médical de la coop santé, les salles d'examens sont trop petites et il n'y a pas assez d'espace pour accueillir de nouveaux médecins. De plus, l'édifice n'est pas doté d'une rampe, ce qui complique l'accès des personnes

Déficit annuel de 100 000 \$

Les projets d'agrandissement et de rénovation ne sont pas la seule raison de l'imposition d'un tarif annuel de 100 \$. Paul Simard a aussi indiqué que les coûts actuels d'exploitation sont plus élevés que les revenus ce qui oblige les administrateurs à utiliser les cotisations des membres, pour éponger le déficit d'exploitation qui est de 100000 \$ par année. « À ce rythme, nous ne pourrions pas tenir longtemps alors c'est la raison pour laquelle nous demandons cette contribution à nos membres. Il y aura toutefois un tarif familial et les personnes qui sont vraiment dans le besoin pourront obtenir une aide financière afin de payer le tarif annuel », a-t-il ajouté.

La Coopérative de santé d'Aylmer gère un budget annuel de 1,3 million\$.